

Formulaire « demande subséquente »

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le présent formulaire est à utiliser si vous avez déjà demandé une aide financière pour le même cycle d'études. Si vous demandez une aide financière pour une première fois pour un cycle d'études, veuillez utiliser le formulaire « première demande » (1er cycle - BTS/Bachelor, 2ème cycle - Master, 3ème cycle Doctorat).
- Veuillez remplir le formulaire sur ordinateur et le déposer obligatoirement jusqu'au **30 avril 2021**.
- Nous vous conseillons de déposer le formulaire personnellement ou de l'envoyer par recommandé avec accusé de réception. Nous n'envoyons pas d'accusé de réception.
- Tous les documents fournis doivent être rédigés en luxembourgeois, français, allemand ou anglais; traduction officielle exigée pour toute autre langue (liste des traducteurs assermentés sur www.mj.public.lu).
- Aucun rajout de pièces n'est accepté après le dépôt du formulaire; veuillez attendre un courrier officiel réclamant les pièces manquantes à votre dossier.
- Lors de toute communication avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – CEDIES, veuillez indiquer votre numéro de dossier ou votre numéro d'identification national.

Pièces justificatives à joindre

Vous pouvez visualiser toutes les pièces à joindre sur www.cedies.lu ou en utilisant le lien direct suivant : [Pièces justificatives](#)

Informations sur l'anti-cumul

Vous devez indiquer toutes les aides financières dont vous bénéficiez dans votre pays de résidence.

Sont visés les avantages suivants :

- a) les aides financières pour études supérieures et autres aides équivalentes (bourses du CROUS, bourses régionales pour les formations sociales et paramédicales, bourses communales*, BAföG, allocations d'études, etc.)
- b) tout autre avantage financier (allocations familiales, aides au logement, etc.)

Attention: L'étudiant doit obligatoirement faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir une aide financière dans son pays de résidence et fournir la réponse officielle de l'administration compétente (positive ou négative).

Remarque:

*Ne sont pas visées les bourses basées sur le mérite ainsi que les bourses de mobilité internationale (programme Erasmus+).



Aide financière de l'Etat pour études supérieures ÉTÉ 2020 – 2021 « demande subséquente »

Réservé à l'administration

Référence interne

Coordonnées de l'étudiant

Numéro d'identification

au Luxembourg
(matricule) :

Nom:

Prénom:

Date de naissance :

Nationalité(s) :

État civil :

Tél.:

Adresse e-mail :

Pièces à joindre

- une pièce établissant votre identité (copie de la carte d'identité ou du passeport)

Adresse légale (Ne renseignez pas l'adresse de votre lieu d'études!)

Numéro, rue :

C.P. et localité :

Pays :

Pièces à joindre pour non résidents

- France : [Certificat de composition de famille](#)
 Belgique : [Certificat de composition de ménage](#)
 Allemagne : [Meldebescheinigung](#)
 Autres : [Certificat de résidence](#)

Changement de numéro de compte IBAN

Uniquement à renseigner si vous avez un changement de compte à signaler.

Pièces à joindre si vous avez changé de numéro de compte

- un relevé d'identité bancaire (RIB) de l'étudiant ou une copie recto/verso de la carte bancaire (**pas de carte crédit!**)

Pays d'études

veuillez indiquer le pays dans lequel vous effectuez vos études

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Bourses et prêts

L'aide financière est composée de plusieurs bourses et d'un prêt étudiant.

La [bourse de base](#) est accordée d'office si vous remplissez les conditions d'éligibilité.

Pour le prêt étudiant et les autres bourses, vous devez cocher les cases correspondantes.

Prêt étudiant

oui non

[Pour en savoir plus](#)

A partir de l'année académique 2020 – 2021, le prêt étudiant n'est plus accordé d'office, mais uniquement sur demande de l'étudiant.

Le prêt étudiant est composé d'un prêt de base et, suivant votre situation, d'une majoration pour frais d'inscription et/ou d'une majoration sur critères sociaux.

Bourse sur critères sociaux

oui* non

Remarques :

(1) La bourse sur critères sociaux dépend du revenu du ménage dont vous faites partie. La partie non attribuable sous forme de bourse sera accordée sous forme de prêt (si vous l'avez demandé).

(2) Si vous ne désirez pas obtenir de bourse sur critères sociaux, aucun justificatif ne vous sera demandé et la bourse vous sera accordée intégralement sous forme prêt (si vous l'avez demandé).

* Avez-vous un changement à signaler par rapport à la composition ou le revenu du ménage ?

oui non

➔ Si vous avez coché « oui », veuillez remplir l'annexe 1 et joindre les pièces afférentes.

[Pièces à joindre](#)

Bourse de mobilité

oui non

[Pièces à joindre](#)

Avez-vous changé de logement étudiant ?

oui non

une copie du contrat de bail / attestation de co-location

une preuve de paiement du loyer

Je ne dispose pas de contrat de bail

← explications

Bourse familiale

Veuillez remplir le nom, prénom et n° d'identification national d'un autre enfant du ménage effectuant des études supérieures ou bénéficiaire de l'aide financière de l'Etat.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Majoration pour frais d'inscription

oui non

[Pièces à joindre](#)

Montant total à payer pour l'année académique / semestre en cours:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

facture(s) et preuve(s) de paiement (ordre permanent non accepté)

Informations concernant l'étudiant

● Combien d'ECTS avez-vous validés dans le programme dans lequel vous êtes inscrit ?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

[Pièce à joindre](#)

un certificat d'inscription définitive délivré par l'établissement

[Pièce à joindre si vous êtes inscrit en premier cycle](#)

résultats / certificat d'établissement indiquant le nombre d'ECTS validés

Remarque:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

● Avez-vous changé de programme d'études ou d'établissement ?

oui non

➔ si vous avez coché « oui », veuillez remplir l'annexe 2

● Avez-vous un changement à signaler par rapport à votre situation de revenus ?

oui non

➔ si vous avez coché « oui », veuillez remplir l'annexe 3

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Aide financière du pays de résidence

CROUS ou bourse du conseil régional (FR), Bafög (DE), allocations d'études (BE), etc.

Attention : Vous devez obligatoirement faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir une aide financière dans votre pays de résidence dans le respect des procédures y définies et fournir la réponse officielle de l'administration compétente (positive ou négative). Les raisons administratives de refus de l'aide tel qu'un dépôt hors délai ou un dossier incomplet ne sont pas acceptées et entraînent un refus de l'aide financière.

Pièces à joindre

- la notification d'accord ou de refus de l'aide financière de votre pays de résidence

Visualiser les pièces à joindre pour les :

- Non résidents : [France](#)
- Non résidents : [Belgique](#)
- Non résidents : [Allemagne](#)
- Non résidents : [Autres](#)

(uniquement si vous n'avez pas fait de demande au semestre d'hiver 2020-2021)

Autres bourses du pays de résidence

Avez-vous obtenu une autre bourse pour le semestre en cours

oui non

➔ Si vous avez coché « oui », veuillez joindre la pièce suivante

- une pièce justifiant la nature et le montant de la bourse dont vous êtes bénéficiaire

Allocations familiales

Montant mensuel versé pour l'étudiant à partir du mois de août 2020 (ne concerne pas les étudiants résident en France ou au Luxembourg)

- une attestation récente de la caisse d'allocation familiale

Visualiser les pièces à joindre pour les :

- Non résidents : [Belgique](#)
- Non résidents : [Allemagne](#)
- Non résidents : [Autres](#)

Aides au logement (APL, ALF, ALS, etc.)

Je suis bénéficiaire d'une aide au logement (voir pièces à joindre ➔)

Je ne suis pas bénéficiaire d'une aide au logement (voir pièce à joindre ➔)

Aucune aide de logement pour étudiants n'existe dans mon pays de résidence. (pas de pièce à joindre)

Je ne peux actuellement pas joindre de pièces, car:

J'ai fait une demande d'aide au logement mais je n'ai pas encore de réponse de la part de la CAF

Je n'ai pas encore fait ma demande d'aides au logement

Pièces à joindre

- une attestation justifiant le montant mensuel des aides au logement obtenues par l'étudiant *(voir remarque ci-dessous)
- « une attestation de non-paiement » ou « cessation de paiement » de l'aide au logement *(voir remarque ci-dessous)

Remarque:

- * L'attestation doit obligatoirement :
- être récente (ne datant pas d'avant le 1^{er} février 2021)
 - être adressée au nom de l'étudiant
 - provenir de la Caisse d'Allocations Familiales du département où se trouve votre adresse étudiante
 - justifier le montant mensuel des aides au logement obtenues depuis le 1^{er} août 2020.

Attention

A défaut d'éléments précisant la date de début ou de cessation de paiement d'une prestation versée mensuellement (allocations familiales ou aides au logement), le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – CEDIES procède d'office à la déduction de la prestation pour la période de 6 mois entre le 1^{er} février 2021 et le 31 juillet 2021. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une demande de réévaluation de votre bourse. La demande est à formuler par écrit et doit être accompagnée d'une pièce établie par l'administration compétente, justifiant la date de début ou de cessation de paiement de la prestation en question.

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Remarques :

Clause protection des données

Veillez noter que vos données à caractère personnel sont traitées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche conformément à la législation applicable en matière de protection des données et tel qu'il est détaillé dans la politique de confidentialité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La politique de confidentialité du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est accessible sous : <https://cedies.public.lu/fr/support/aspects-legaux/politique-confidentialite-mesr.html>.

Fausses déclarations

Vous êtes tenu de signaler tout changement de situation qui pourrait influencer l'accord ou le calcul de l'aide financière. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – CEDIES peut procéder à des contrôles et demander des pièces supplémentaires.

Les personnes qui ont obtenu une des aides de l'Etat sur base de déclarations qu'elles savaient inexactes ou incomplètes doivent immédiatement restituer les aides perçues et sont passibles des peines prévues à l'article 496 du code pénal.

Par la présente, je confirme avoir pris connaissance des mises en garde ci-dessus et déclare que les données que j'ai fournies sont complètes et exactes.

Lieu

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 date

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

signature



Annexe 1

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Données concernant la bourse sur critères sociaux

A remplir si vous avez demandé « une bourse sur critères sociaux ».

Données sur les personnes qui contribuent à l'entretien de l'étudiant

Nom :

Prénom :

Lien de parenté avec l'étudiant :

Lieu de travail :

Etat civil :

Luxembourg

célibataire

étranger

marié

institution européenne

pacsé

institution internationale

divorcé

Remarques :

Nom:

Prénom:

Lien de parenté avec l'étudiant :

Lieu de travail :

Etat civil :

Luxembourg

célibataire

étranger

marié

institution européenne

pacsé

institution internationale

divorcé

Remarques :

Pièces à joindre

- un certificat de revenu récent établi par le Bureau d'imposition des personnes physiques compétent pour votre commune de résidence, voir www.impotsdirects.public.lu
- pour résident en France
Bureau LUXEMBOURG Y
email : pphluxy@co.etat.lu
 - pour résident en Allemagne
Bureau LUXEMBOURG Z
email : pphluxz@co.etat.lu
 - pour autres non-résidents
Bureau LUXEMBOURG X
email : pphluxx@co.etat.lu

Attention: Si le certificat de revenu indique « non imposable par voie d'assiette », veuillez également joindre tous les certificats annuels de salaire, pension, chômage, etc. de l'année 2020 établis par l'employeur, la caisse de pension, etc. du Grand-Duché de Luxembourg.

Pièces supplémentaires pour étudiants non-résidents

- l'avis d'impôt récent établi par l'administration fiscale de votre pays de résidence indiquant le montant imposable pour toute personne faisant partie du ménage et/ou qui contribue à l'entretien de l'étudiant (plusieurs certificats si le ménage n'est pas imposé collectivement)

Pièce supplémentaire pour fonctionnaires/employé(e)s d'une institution internationale ou européenne :

- un certificat annuel de 2020 établi par l'institution à l'intention du CEDIES

Annexe 2

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Données sur vos études supérieures en cours

Vous entreprenez actuellement des études :

à temps plein

à temps partiel*

en alternance

à distance*

* si vous effectuez des études à distance ou à temps partiel veuillez indiquer le nombre d'ECTS pour lesquels vous êtes inscrit pour ce semestre

Formation: (ex: Droit, Langues, Economie,...)

Diplôme que vous préparez actuellement: (BTS, CPGE, Bachelor, Master, Doctorat,...)

En quelle année du diplôme êtes-vous inscrit pour l'année académique 2020 - 2021 ?

1e

2e

3e

4e

5e

autres:

Nom complet de l'établissement :

Localité :

Pays :

J'effectue un semestre de mobilité/Erasmus+

J'effectue un stage rémunéré au Grand-Duché de Luxembourg

Pièces à joindre

- un certificat d'inscription définitive délivré par l'établissement

Données sur vos études supérieures achevées

Diplômes obtenus	Formation	Année d'obtention

Annexe 3

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Données sur les revenus de l'étudiant

Disposez-vous de revenus durant l'année académique 2020 - 2021 ?

oui non

Lieu de travail:

Luxembourg
 étranger
 institution européenne
 institution internationale

Nature du revenu:

salaire
 contrat d'apprentissage / de professionnalisation
 chômage
 RMG
 pension d'orphelin
 stage rémunéré
 autres :

Veillez renseigner les revenus des trois derniers mois:

mois	montant imposable

Informations supplémentaires:

J'ai arrêté mon activité professionnelle pour commencer / reprendre des études depuis le

Je vais diminuer mon temps de travail pour commencer / reprendre des études à partir du

Remarques :

Pièces à joindre

- les trois dernières fiches de salaire, chômage, RMG, pension d'orphelin, etc. ou le contrat de travail si aucune fiche de salaire n'est encore disponible